

Commission sentiers et cadre de vie

13 mars 2015

Présents : Yves Claude Guillou, Annick Louboutin, Dominique Ducassé, Hervé Quéré, Michel le Signor, Laurent Rannou, Mickaël Toullec, Katell Guillou

I- Sentier du patrimoine

A) Petits panneaux

1-Taille :

110 X110 mm

2- Contenu :

- bande de couleur du sentier (bleu)
- nom du circuit : « sentier du patrimoine »
- numéro du site concerné
- nom du site concerné
- qr code

3- Réalisation :

Hervé va créer les documents pour chaque site.

B) Grand panneau

1-Emplacement :

Après une visite sur place, il est convenu d'installer le panneau entre l'arbre et le mur, légèrement incliné, tourné vers le nord. Finalement, après discussion, il n'est pas prévu de mettre des poteaux ou des bacs pour délimiter l'emplacement.

2- Taille :

A2 (420 X 594 mm)

3- Contenu :

- Titre du panneau (en français et en breton)
- Texte (rappel du contexte, explications, intérêts du circuit, etc.)
- évocation du guide payant et des endroits où on peut se le procurer
- carte avec les deux circuits en parallèle (flèche du nord, légende et liste des sites)
- qr code qui permet d'avoir toute la carte
- longueur du circuit
- durée approximative du circuit
- photos illustrant le circuit (1 photo de bâtiment et 1 photo de patrimoine vernaculaire)
- logos

4- Réalisation :

A partir de tous ces critères, Katell crée le document (rédaction, mise en forme, etc.).

Hervé est chargé de se renseigner sur l'emprise des poteaux au niveau du panneau (parties du panneau occupées par les poteaux)

Hervé se charge de recontacter l'entreprise pour demander un nouveau devis

C) Passerelle en bois

Michel explique que le bois sera livré à l'atelier, par l'entreprise Crenn, la semaine du 16 mars. Michel précise qu'il fera un premier travail de préparation du chantier (découpe, perçage, etc.) à l'atelier.

Il faudra ensuite organiser un chantier participatif, in situ, qui se déroulera en deux temps :

- création de deux plots béton, un de chaque côté du pont
- remplacement de la passerelle actuelle (enlèvement du bois existant, déplacement d'une poutrelle, fixation des nouvelles lames, etc.)

Ce chantier ne pourra se faire que quand il y aura moins d'eau sur le site.

Michel rappelle par ailleurs qu'il faudra à nouveau créer un fossé dans le chemin situé en amont de la passerelle.

D) Calendrier

Michel demande de fixer une date d'échéance de l'ensemble du projet du sentier du patrimoine. Il est convenu de la fixer à fin mai.

Il faudra aussi prévoir une inauguration officielle. La date sera fixée quand on connaîtra la date réelle de fin de travaux.

II- Autres projets d'aménagements

A) Recensement des projets

Mickaël présente quelques projets éventuels que la commune pourrait mener, à plus ou moins long terme.

1- l'entrée du bourg, route de Saint Cadou :

- installation d'un panneau indiquant l'existence d'un éco-lotissement;
- création d'aménagements permettant la réduction de la vitesse (chicanes, ralentisseurs, stop, etc.);
- création d'une voie piétonne entre les lotissements et la salle polyvalente.

2- l'espace des salles municipales :

- création d'un véritable espace de jeux pour enfants (installer les buts qui traînent dans l'herbe, niveler un petit terrain, installer des jeux pour enfants, etc.)
- embellissement de cet espace : par exemple, déplacement, si c'est possible, des containers poubelles situés près de l'entrée de la salle.
- installation d'une lumière à détection devant la bibliothèque.

3- La signalétique

- réflexion sur la signalétique municipale : recensement de l'ensemble des panneaux municipaux existants, étude de la signalétique manquante (exemple : bibliothèque) et des éventuels besoins

4- l'entrée du bourg, route de Brasparts :

- création d'aménagements permettant de masquer l'espace technique (tas de gravats, machines, etc.)
- création d'aménagements permettant la réduction de la vitesse (chicanes, ralentisseurs, stop, etc.);

Cette liste est complétée par les propositions des personnes suivantes :

- Hervé : faire un état des lieux des chemins existants sur la commune pour les caractériser (privé, vicinal, utilisable pour piétons, vélos, chevaux, tracteurs, autres..., encombrés, inondés, etc.) Le coût d'une opération de ce type est zéro euro mais demande un peu de temps et de méthode. Il a des outils à proposer pour cela.
- Laurent : améliorer l'aménagement paysager au niveau de l'aire de stationnement de camping car.
- Annick : régler le problème des lumières extérieures qui restent souvent allumées : toilettes publiques, gîte et salle polyvalente. Les remplacer par des lampes à détection ou des minuteries.

B) Etude des projets

Pour avancer concrètement sur ces dossiers, il est convenu de définir un responsable par projet qui sera chargé d'étudier la faisabilité technique et financière de chaque projet (moyens techniques et humains, besoin en main d'œuvre, coûts, etc.).

installation d'un panneau indiquant l'existence d'un éco-lotissement	Mickaël
création d'aménagements permettant la réduction de la vitesse (chicanes, ralentisseurs, stop, etc.) sur la route de Saint Cadou	
création d'une voie piétonne entre les lotissements et la salle polyvalente	
création d'un véritable espace de jeux pour enfants (installer les buts qui traînent dans l'herbe, niveler un petit terrain, installer des jeux pour enfants, etc.)	Hervé
faire un état des lieux des chemins existants sur la commune pour les caractériser (privé, vicinal, utilisable pour piétons, vélos, chevaux, tracteurs, autres..., encombrés, inondés, etc...)	
déplacement des containers poubelles situés près de l'entrée de la salle polyvalente.	Dominique
création d'aménagements permettant de masquer l'espace technique (tas de gravats, machines, etc.)	
installation d'une lumière à détection devant la bibliothèque	Annick
régler le problème des lumières extérieures qui restent souvent allumées : toilettes publiques, gîte et salle polyvalente. Les remplacer par des lampes à détection ou des minuteries.	
améliorer l'aménagement paysager au niveau de l'aire de stationnement de camping car.	Laurent
réflexion sur la signalétique municipale : recensement de l'ensemble des panneaux municipaux existants, étude de la signalétique manquante (exemple : bibliothèque) et des éventuels besoins	Pas de responsable pour l'instant
création d'aménagements permettant la réduction de la vitesse (chicanes, ralentisseurs, stop, etc.), route de Brasparts	Pas de responsable pour l'instant

Michel est d'accord pour aider l'un ou l'autre des responsables

C) Choix des projets à mener

Chaque responsable de projet présentera son travail lors de la prochaine commission « sentiers et cadre de vie ».

Selon les résultats des études présentées et le niveau d'urgence de chaque projet, les membres de la commission définiront les priorités de chaque projet (court, moyen ou long terme) et choisiront quelques projets qui seront présentés au conseil municipal.

III- Calendrier

La prochaine réunion est prévue le vendredi 10 avril à 18h30 à la mairie.